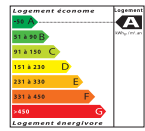




un nouvel **ECO** Quartier



Commune de **veynes**

Un quartier de logements à **énergie POSITIVE**

Un programme de grande qualité économique et écologique

Ce programme de 75 logements "écolomes" situé route de Grenoble entre la Gare et l'école de St-Marcellin se composera de villas de 4 à 6 pièces et d'appartements de 2 à 4 pièces entre 45 et 82m².

La conception bio-climatique des bâtiments a pour objectif la **maîtrise les consommations d'énergies et de charges** : chauffage, ventilation, panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, orientation générale du quartier plein sud, etc.. Confort, qualité d'isolation, production mutualisée **d'énergie propre** dite "verte" par panneaux photovoltaïques, autant d'atouts qui permettent à ces logements de solliciter le label **Bâtiment Basse Consommation** : BBC **effinergie**, ainsi que de viser le futur niveau de performance **BEPOS : Bâtiment à Energie Positive**

L'accent est mis sur la qualité et le cadre de vie, le confort des familles : regroupement des stationnements privés, 3 zones parking dédiées aux visiteurs, pistes cyclables, venelles piétonnes, espaces verts et parc de jeux pour enfants.

Par ailleurs, des solutions attractives de financement seront proposées : Pass-Foncier, Location Accession, Prêt à taux Zéro, majoration pour habitat social et majoration pour logement aux normes BBC **effinergie**, TVA à 5,5%.



Le projet, élaboré en collaboration avec la **Commune de Veynes**, est mené par **Urbancoop**, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ayant pour mission, sous contrôle d'Etat, de faciliter l'accès à la propriété des actifs aux revenus moyens, voire modestes, dans le cadre d'une démarche de **développement durable**.



Quartier **Saint-Marcellin**

Un habitat de qualité, agréable à vivre, **conçu en concertation avec les Veynois et la Municipalité**

Des réunions publiques, les 23 et 30 Avril 2010, animées par Urban Coop ont permis de rassembler Veynois et membres de l'équipe municipale intéressés à participer à l'élaboration du programme de l'**Eco Quartier**. Ces ateliers participatifs ont été structurés en 2 réunions de travail organisées autour de différents thèmes :

- **L'intégration de l'éco quartier au site**
- **La conception interne de l'éco quartier**

Les participants souhaitent majoritairement:

- Un éco quartier bien intégré au site, à vocation essentiellement résidentielle avec une vraie mixité sociale et générationnelle, des équipements communaux d'activités et de loisirs de plein air. L'éco quartier doit être aménagé de façon **respectueuse de l'environnement**, réduisant à l'extrême la place de la voiture et privilégiant la place des piétons, des vélos et des jardins dans un contexte de **bien vivre ensemble**.
- Un éco quartier performant sur le plan environnemental : nombreux espaces verts, performance énergétique, bioclimatisme, réutilisation des eaux pluviales, choix des matériaux, déchets, problématiques d'entretien, aires de jeux, jardins d'agréments et maraîchers.



Pour toutes informations : www.urban.coop

N°Azur 0 810 61 01 40

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE